



N° 35

Décembre 2015

# SAINT SEINE INFOS

Bulletin semestriel d'information de la commune de Saint-Seine-sur-Vingeanne



*La Tribune du Conseil...*

## Dans ce numéro :

<b>SOMMAIRE</b> : tribune du conseil	p. 1
Infos pratiques.....	p. 2
Infos pratiques .....	p. 3
- L'église.....	p. 4
- La poste.....	p. 4
- Travaux.....	p. 4
- Affouages.....	p. 5
- Déchets verts.....	p. 5
- Recensement.....	p. 5
- Éolien.....	p. 5
- Réunion publique.....	p. 6
- Cours informatiques.....	p. 6
.	
Communauté de communes	
- Fusion.....	p. 7
- Tri sélectif.....	p. 7
- Micro-crèche.....	p. 8
Associations	p. 9
État civil.....	p. 10
Les commerces.....	p. 11

Après ce 13 novembre tragique marqué par un nombre jamais égalé de victimes, il faut garder à l'esprit le souvenir des femmes et des hommes qui ont été tués par le hasard d'une balle ou d'une explosion. Pour l'immense majorité d'entre nous, ils nous sont inconnus mais nous appartenons à la même humanité. Ils auraient pu être des amis, des parents, nos enfants

Quelle est la réalité des valeurs de notre République - liberté, égalité, fraternité ? La liberté des uns existe trop souvent au détriment de celle des autres ; l'égalité est une référence souvent étrangère aux inégalités de toutes sortes qui divisent les Français (chacun est souvent tenté de jalouser son voisin...) ; la fraternité, quant à elle, est usée progressivement par l'individualisme et la concurrence.

Oublier nos valeurs, celles de notre république, revient à délier progressivement les liens sociaux qui fondent notre société, à ignorer les plus faibles, à ne plus savoir écouter, comprendre, intégrer.

Il faut relire aussi l'article premier de notre constitution : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale ».

Notre démocratie n'est pas à la hauteur de son idéal. Les élus de tous bords, ceux qui représentent les citoyens, devraient être davantage capables de dialoguer, construire, renouveler les idées, proposer des espérances collectives. Contrairement à cette attente légitime, le citoyen et l'électeur sont confrontés à des discours politiques trop souvent marqués par la lutte des ambitions personnelles, le combat perpétuel des ego, les débats stériles.... Les élus des petites communes subissent quant à eux de plein fouet des décisions prises « là haut », sans aucune concertation préalable. Rien ou pas grand-chose à opposer au rouleau compresseur de l'État qui nous emmène vers une gestion toujours plus éloignée du citoyen... La vie continue à Saint Seine comme ailleurs. Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Permanence du maire, **Louis GENTILHOMME**, le vendredi de 16 h à 18 h.

Par ailleurs, une **PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE** est assurée par :

Le maire : Louis GENTILHOMME : 06 74 79 63 83

Le premier adjoint : Christian CHARLOT : 06 87 46 82 15

Ou le second adjoint : François SOUVERAIN : 06 74 79 63 82

### Secrétariat de mairie :

♦ **Les lundi, mardi, mercredi de 9h à 12h ;**

♦ **Le vendredi de 16h à 18h**

Téléphone-Fax : **03 80 75 89 29**

Adresse E-mail de la mairie : **saintseine.vingeanne@free.fr**

Adresse Internet : **http://saintseine.vingeanne.free.fr**

SALLE POLYVALENTE (location salle : Danielle BOUCHARD : 03 80 75 88 78)

**Service postal** : assuré par la boulangerie. Tous les jours, sauf le mercredi et le dimanche

**Gendarmerie** : 03 80 10 08 30

**Électricité** : EDF : 08 10 33 30 21

**Eau et assainissement** : **syndicat** : 03 80 75 89 29 et 06 88 01 03 17. **SAUR** : 03 80 68 22 22

**Ordures ménagères** : **SMOM** : 03 80 95 21 10

**Ordures Ménagères et Tri Sélectif**: passage le mardi matin. Sortir les caisses la veille.

**Déchetterie** : ouverture : le lundi de 9h à 12h, le jeudi de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Horaires d'hiver : pas d'ouverture le samedi matin

**Pôle scolaire** de Fontaine-Française. Maternelle : 03 80 75 90 09

Primaire : 03 80 75 90 02

**Collège** de Fontaine-Française : 03 80 75 80 32

**Communauté de communes** : 03 80 75 83 37

### Hébergement :

- Château de Rosières : 03 80 75 96 24.
- La Brocantine : 03 80 95 40 56. (Fontaine-Française)
- les Boiseries : 03 80 75 81 94. (Fontaine-Française)
- Le Moulin : 06 70 90 01 57. (Fontaine-Française)

### Les Associations :

- ⇒ Amicale des Sapeurs-pompiers : Gilles COMMANS
- ⇒ Le club du 3<sup>ème</sup> age (RDV tous les mercredis d'octobre à mai, à la salle polyvalente) : Monique PALLIOT
- ⇒ Le club de Foot : formation à partir de 6 ans. Michel LÉVÉQUE : 06 83 26 15 94
- ⇒ « Saint Seine à la Recherche du Temps », collecte d'objets anciens ; expositions : Éric CHEVALIER
- ⇒ La Saint HUBERT. Amicale de chasseurs : Christian GRADELET
- ⇒ Musique, culture et patrimoine. organisation de concerts dans l'église : Mr Mme Berti n : 03 80 95 42 56
- ⇒ BTC : Ball Trap Club de la Vingeanne : Gérard PERREAU
- ⇒ L'ANE : Association de Nos Enfants : Tiffany PECH

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Les services de santé sur la commune de Fontaine-Française :

- Docteurs BRUNET et DE CASIMACKER, maison médicale : 03 80 75 93 19
- SCP des Docteurs JOYANDET et SCHOULLER rue de la Maladière : 03 80 75 80 18

Pharmacie : 03 80 75 80 16

- Cabinet infirmier : Alexandra PETIT, Caroline PAQUEREAU, maison médicale : 03 80 75 48 05 40 (une permanence de soins infirmiers, au cabinet, a lieu du lundi au vendredi de 8h30 à 9h et de 17h à 17h30)
- Kinésithérapeutes : Delphine MAS et Mélanie GUERINON, maison médicale : 03 80 75 52 36
- Orthophoniste : Mme Émilie SAUVAGEOT, rue de l'Église : 03 80 75 84 45
- Psychologue : François MOUTARDE, 16 rue de l'Église : 09 70 40 85 90
- Pédicure : MATOURET, communauté de communes du Val de Vingeanne, chaque mardi : 06 65 09 58 88

### Les services de santé à proximité :

#### Autrey-lès-Gray :

- Docteur NEYRAND : 03 84 32 32 90
- Pharmacie : 03 84 32 32 76

#### **Pharmacies**

##### Gray :

- 5 quai Mavia : 03 84 65 00 06
- 17 place Général De Gaulle : 03 84 65 03 73
- 1 avenue Charles Couyba : 03 84 65 34 68 (Arc-lès-Gray)

Champlitte : 03 84 67 64 07

Mirebeau : 03 80 36 70 93

Selongey : 03 80 75 70 52

##### Is-sur-Tille :

- 2 avenue Carnot : 03 80 95 01 82
- 42 place Général Leclerc : 03 80 95 52 22
- 36 Grande rue : 03 80 95 18 38 (Marcilly-sur-Tille)

**En cas d'absence de médecin appeler le 15 , portable : 112**

**Pompiers 18**

**SAMU : hôpital de Dijon (40 km du village) 15 ou portable : 112**

**Hôpital de Gray** (15km du village) : Urgences, Radiologie : 03 84 64 61 61

**Radiologie** : docteur G. ALTOM : 03 84 65 00 38 Gray

### Divers

MAPA, Maison d'Accueil des Personnes âgées : 03 80 75 83 22

Bibliothèque de Fontaine-Française : 03 80 75 99 86 Ouverture : le mercredi de 9h30 à 11h30 et de 15h à 17h, le samedi de 10h à 12h

#### **Aide sociale :**

Assistante sociale : Mme Maryvonne VANHOUTÈRE : 03 80 63 25 20

## L'ÉGLISE: OÙ EN SOMMES-NOUS?

Dans le cadre d'une poursuite éventuelle des travaux de l'église, nous avons réalisé un appel d'offres correspondant à la restauration extérieure comprenant : le clocher, les bras nord et sud du transept, le chœur, la sacristie et sa galerie.

Cette mise en concurrence des différentes entreprises nous permettra de chiffrer plus précisément le montant des travaux à réaliser (7 lots).

A ce jour, une cinquantaine d'entreprises ou artisans ont retiré un dossier de candidature car plusieurs corps de métiers sont sollicités :

- ◆ Echafaudages -Maçonnerie – Pierre de taille
- ◆ Couverture en laves
- ◆ Couverture en tuiles
- ◆ Charpente
- ◆ Menuiserie
- ◆ Vitrail – Serrurerie

### ◆ Électricité

L'estimation des travaux fournie par l'architecte des bâtiments de France s'élève à 1,2 million d'euros hors taxes (2 ans de travaux environ).

Les financeurs (État et Conseil Départemental) ne se prononcent plus sur des estimations de coûts des travaux pour instruire les dossiers de demande de subvention.

C'est la raison pour laquelle il nous faut donc présenter des devis réels et précis d'entreprises pour que notre dossier de demande de subventions soit étudié.

Nous attendons ensuite des financeurs de connaître le montant de l'assiette subventionnable et le pourcentage que représentent les subventions sur cette assiette.

Nous aurons l'occasion de vous tenir informés de la suite de ce dossier dont l'instruction risque de prendre un peu de temps...

## TRAVAUX EN BREF !

L'entreprise Bongarzone a entrepris les petits travaux de voirie prévus pour l'année 2015, à savoir :

- ◆ Réfection de la rue de l'Arquinet afin d'éviter que les eaux pluviales ne se déversent chez un résident.
- ◆ Canalisation de ces mêmes eaux pluviales rue de la Garenne et chemin du Vergerot.

Souhaitons que les conditions météorologiques soient favorables afin que le calendrier et les délais soient tenus.

Le coût total de ces menus travaux est de 20 000 euros, non subventionnés.

## LA POSTE

Les travaux avancent moins vite que ce qui était prévu...

Il reste :

À l'intérieur :

- ◆ La fin de la pose du chauffage
- ◆ Les papiers et peintures

À l'extérieur

◆ L'aménagement de la cour avec une rampe pour un accès personnes à mobilité réduite

Néanmoins nous espérons la réception définitive des travaux tout début 2016 (en espérant que

les conditions météo soient favorables)

Nous rappelons qu'il y aura trois appartements créés :

- ◆ T2 en duplex entrée devant
- ◆ T3 R.D.C (Personne à mobilité réduite) entrée dans la cour
- ◆ T4 au 1<sup>er</sup> étage entrée dans la cour

Le Conseil Municipal travaille sur une gestion externalisée par une agence

## IMPORTANT LE RECENSEMENT !

Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Le jeune doit alors se faire recenser auprès de la mairie. Après ces démarches, il obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que le BAC ou le permis de conduire.

## AFFOUAGES

Modification du mode d'attribution.

Devant la complexité technique du partage et l'application contraignante de la loi sur l'eau (et oui même en forêt communale...), le Conseil Municipal a décidé de changer le mode d'attribution du bois de chauffage. Il se fera dorénavant par soumissions cachetées auprès de l'agent de l'ONF en Mairie.

Pour cela le service forestier nous procurera le document administratif et technique des lots et

les numéros des parcelles concernées.

Chaque foyer recevra une invitation avec les descriptifs des lots pour permettre aux acheteurs de préparer leur(s) estimation(s).

Celles-ci seront présentées à l'agent forestier par le ou les candidats après l'appel de chaque lot, lors d'une rencontre en Mairie. Un règlement sera joint aux invitations.

Le paiement se fera par chèque immédiatement après la vente.

## ÉOLIEN EN BREF

Où en sommes-nous ?

Les études débutées en 2010 viennent d'être validées positivement par les différentes commissions administratives préfectorales.

Nous sommes maintenant dans l'attente de l'arrêté de Monsieur le Préfet qui permettra à la société Eole Res de commencer les travaux d'implantation.

## LA DÉCHARGE: À NOUVEAU...

Après avoir constaté le départ de feux allumés à la sauvette (cf dernier Saint Seine info), voici le temps du dépôt de peaux de mouton!

Nous avons donc été désagréablement surpris de découvrir dans cette décharge verte des peaux de moutons en cours de putréfaction avancée...

De plus, le phénomène de décomposition de ces peaux a engendré une forte odeur et l'attrait de vermines.

Ceci pose, à nouveau et comme à chaque fois, le problème de responsabilité citoyenne de chacun d'entre nous quant à l'utilisation d'un lieu au service de la collectivité.

Nous vous rappelons qu'il s'agit d'une ancienne décharge municipale qui, aujourd'hui, est sous surveillance du Conseil Départemental.

Les problèmes de sécurité lors de départs de feux, et de salubrité publique posés à l'occasion de la découverte de ces peaux plaident en faveur d'une fermeture de cette décharge verte.

Le conseil municipal réfléchira à cette option et se prononcera lors d'une prochaine réunion.

Il faudra alors que chaque usager se rende à la déchetterie de Fontaine Française pour apporter ses déchets verts.

## RÉUNION PUBLIQUE

Le vendredi 20 novembre à 20h a eu lieu la réunion publique

Le premier sujet abordé concernait la fusion entre Communautés de Communes

Sujet traité par le 1<sup>er</sup> Adjoint. Pour l'instant nous sommes dans l'attente de la décision préfectorale mais nous savons que ces fusions entraîneront forcément de nombreux désagréments pour les habitants du Val de Vingeanne ... hausse d'impôts en particulier...

Concernant l'implantation d'éoliennes, second thème abordé par le 1<sup>er</sup> Adjoint également nous savons que le permis de construire du parc éolien « Val de Vingeanne OUEST » (Fontenelle – Bourbonnais) a été refusé par le Préfet. Concernant le parc de Vingeanne EST (Saint Seine – Pouilly – Montigny) voir l'article s'y rapportant.

Le 2<sup>ème</sup> Adjoint nous a informé des travaux en cours. En ce qui concerne la poste quelques photos nous ont été présentées. Il y a eu des retards au début du chantier dus à des imprévus liés aux travaux dans un bâti ancien, mais le délai de livraison des appartements ne devrait pas être fortement impacté.

Le second adjoint a ensuite parlé brièvement des travaux de voirie qui ont débuté.

Louis Gentilhomme, président du syndicat de l'eau et de l'assainissement, nous a ensuite parlé du syndicat de l'eau :

Dossier important également, car beaucoup de travaux sont à faire au regard de l'ancienneté des réseaux que ce soit pour la distribution d'eau potable ou pour les eaux usées.

Là aussi nous devons nous attendre à des augmentations de tarifs...

Faisons donc attention à notre consommation !

## COURS D'INFORMATIQUE

Après une séance d'information début septembre, Gérard Faivre a pris en main deux cours d'informatique proposés par le Club Amitié Rencontre

Ceux-ci se déroulent tous les jeudis à la mairie de Saint Seine qui met gracieusement une salle à disposition des bénéficiaires qui l'en remercient vivement.

Ces cours sont divisés en deux niveaux :

- ◆ 17h30 à 18h30 pour ceux qui maîtrisent (en principe) l'ordinateur...
- ◆ 18h30 à 19h30 pour ceux débutent

Gérard, l'instructeur, a beaucoup de patience car entre Windows XP, Windows 7, Windows 8 et Windows 10 il faut « jongler » pour passer d'une version à l'autre et les élèves ont quelquefois du mal à cliquer au bon endroit !!!!

Tout se passe dans la bonne humeur et souvent les horaires sont dépassés...

Les participants arriveront peut-être à mettre en page et éditer un menu pour Noël !!!

Point de désespoir !

Encore merci à Gérard

## CHÈRE FUSION

L'année 2015 s'achève, elle laisse derrière elle de nombreuses interrogations financières sur le devenir des collectivités.

Les funestes prévisions de la loi SRU (\*) et NOTRe (\*) se profilent à l'horizon du mois de Mars 2016. Le Préfet a reçu du gouvernement des directives suite à la loi du 7 août 2015. Il doit élaborer un projet de schéma départemental de coopération intercommunale qui regroupera au moins 15 000 habitants par Communauté de Communes. Des dérogations sont possibles mais sans que ce seuil ne puisse être inférieur à 5 000 habitants. Ce schéma sera validé conformément à la loi, le 31 mars 2016 pour une durée de six ans.

La proposition de Monsieur le Préfet de fusionner la Communauté de Communes du Val de Vingeanne avec celle du Mirebellois est contestée par les élus communaux et intercommunaux.

Cette fusion n'apportera vraisemblablement aux habitants qu'une hausse de fiscalité.

Nos choix différents dans la gestion quotidienne, notamment quant aux compétences exercées actuellement par chacune des deux collectivités, rendront difficile et coûteux notre futur rapprochement.

Les simulations montrent que les feuilles d'impôts de certains particuliers pourraient augmenter de 100€ à 300€ par an selon les obligations préfectorales en matière de compétences à exercer.

La loi prévoit également, entre 2018 et 2020, d'intégrer les syndicats scolaires, d'eau, d'assainissement, d'ordures ménagères, de rivières. Le principe des vases communicants entre les budgets est donc connu, ce qui l'est moins, c'est la part qui restera à financer par les ménages. Sera-t-elle plus importante, équivalente ou inférieure ... ? La complexité des calculs des dotations de l'état rend nébuleuses les projections financières.

Des discussions sont en cours entre les Communautés de Communes du Val de Vingeanne et du Mirebellois pour convaincre le Préfet des conséquences fiscales de ces lois. Ses services travaillent pour tenter de nous apporter des éléments permettant de minimiser les impacts.

En 2011 nos arguments avaient conduit la Préfète à ne pas fusionner les deux collectivités, aujourd'hui la loi est passée par là....

(\*) SRU : Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain

(\*) NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République

## RAMASSAGE DU VERRE

Le Syndicat Mixte des Ordures Ménagères (SMOM) nous informe, qu'en 2016 (date inconnue à ce jour), la collecte du verre ne se fera plus par le ramassage de la caisse verte une semaine sur deux.

Un container sera mis à la disposition des habitants afin de déposer directement le verre que vous aurez trié. Ce container devrait se situer vers le silo à grains proche du cimetière.

La SMOM explique, qu'actuellement, le verre collecté se trouve broyé dans le camion et qu'il ne répond plus aux exigences du verrier du fait de sa faible granulométrie. Le recyclage est alors compromis et un manque de recettes important (145 000 euros) impacterait fortement les finances du syndicat.

Nous sommes tous conscients de la nécessité de trier nos déchets afin de réduire l'empreinte écologique sur notre environnement. Une fois collecté, le verre est recyclé et bénéficie d'une seconde vie par un réemploi.

Pour ce faire, nous proposons à toutes les personnes en difficulté pour apporter elles-mêmes leur verre, de contacter la mairie afin que nous trouvions ensemble une solution d'acheminement.

Une campagne d'information de la part du SMOM débute prochainement.



**MICRO CRÈCHE « AINSI FONT FONTAINE »**

La micro crèche, baptisée « Ainsi font Fontaine », gérée par la Fédération Départementale d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR), fête sa première année d'exercice. Les municipalités de Fontaine-Française et de Saint-Seine-sur-Vingeanne, à l'initiative de son ouverture, participent au financement de cette structure installée dans les locaux d'Orvitis, rue des Murots, à Fontaine-Française, avec la CAF, la MSA et le Conseil Départemental.

L'ADMR est un partenaire fort des collectivités en matière de gestion d'équipement petite enfance puisque cette fédération gère une dizaine d'équipements destinés à l'accueil des jeunes enfants en Côte d'Or.

En 2015, 29 familles ont bénéficié de ce service, soit 37 enfants. 85 % des familles habitent le canton du Val de Vingeanne. À noter qu'il y a plus d'une trentaine de naissances par an sur le territoire de la Communauté de Communes du Val de Vingeanne, et ce depuis plus de 10 ans.

Dans des locaux très adaptés à l'accueil de la petite enfance (l'âge des enfants accueillis va de 10 semaines à 4 ans), l'équipe éducative sous la direction de Stéphanie Faye, éducatrice de jeunes enfants, propose des activités dirigées, jeux libres, jeux d'eau, cuisine, activités motrices, temps collectifs (repas – goûters – rangements – lectures...) et lorsque le temps le permet, des sorties.

Le personnel de la micro crèche travaille beaucoup sur le respect entre les enfants et l'autonomie.

Différents partenariats ont été mis en place, dont une rencontre une fois par trimestre avec le Relais Assistantes Maternelles et une sortie à la bibliothèque de Fontaine-Française. Sont prévus des moments passerelles avec l'école maternelle toute proche afin de familiariser les plus grands avec le cadre scolaire.

Les parents (et futurs parents) sont cordialement invités à visiter cet établissement !



Logo de l'association ANE (Association de Nos Enfants)



## ASSOCIATIONS

### LA VIE DES ASSOCIATIONS

Cette année encore toutes les associations ont permis que notre village vive de grands moments de convivialité

Encore merci à toutes et à tous ainsi qu'aux bénévoles

Voici déjà quelques dates pour 2016 :

#### Manifestations

Samedi 9 janvier	Brûlé de sapin *
Samedi 23 janvier	Repas des Aînés
Samedi 6 février	Soirée couscous
Samedi 13 février	Bal de carnaval
Vendredi 26 février	Soirée Café-Théâtre
Dimanche 6 mars	Concours de belote
Samedi 19 mars	Soirée Mont d'Or
Samedi 2 avril	Chasse aux œufs
Dimanche 24 avril	Moules frites
Dimanche 3 juillet	Vide grenier

\* Pour le brûlé de sapin du 9 janvier :

Si vous voulez que vos sapins soient ramassés, déposez les devant vos maisons assez tôt :

Le ramassage se fera de 9h00 à 12h00

Si vous voulez vous en débarrasser avant cette date, il vous suffira de les déposer où le feu aura lieu, rue de l'abreuvoir tout en en bas de l'ancienne Poste

L'allumage du grand sapin aura lieu à la tombée de la nuit (vers 17h)

Les gaufres, les beignets et les boissons chaudes réconforteront petits et grands au cours de cette sympathique animation

À noter qu'une nouvelle association vient de voir le jour. Elle s'intitule « L'Ane » (\*) et a été créée par des parents pour organiser des animations pour les enfants. La Présidente, Tiffany PECH est à votre disposition pour toute initiative

Cette nouvelle association vous invite le 20 décembre à 16h30 devant la Mairie pour accompagner les enfants à la maison du père Noël (salle

des fêtes)

Vous pourrez vous rendre directement à la salle pour 17h

Peut-être aurez-vous la visite du père Noël !!! Et en l'attendant vous pourrez boire une boisson chaude

Tout le monde est cordialement invité

L'ANE proposera des activités pour les enfants. Des journées à thèmes seront organisées comme une visite de la caserne des sapeurs-pompiers ou des journées consacrées à la cueillette des champignons.

Le Logo de l'association a été créé sur concours . Vingt-huit enfants membres de l'association y ont participé en proposant un dessin. Les membres du jury étaient issus des sept associations de Saint-Seine-sur-Vingeanne

(\*) ANE : Association de Nos Enfants

## ÉTAT CIVIL

**Nombre d'habitants en novembre 2015 : 422**

### Naissances

- ◆ Leny GRADELET : 12 juin 2015
- ◆ Thomas GILLET : 21 septembre 2015

### Mariage

- ◆ Aurore HUET et Damien MAIGNIER : 10 octobre 2015

### Décès

- ◆ Louis JUHAN : 15 Juillet 2015
- ◆ Marie-Thérèse PELICOT : 15 septembre 2015
- ◆ Roger CARAVATI : 28 septembre 2015
- ◆ Cédric KELLER : 7 octobre 2015

### Nouveaux habitants

- ◆ Mr. AVINE Maurice : 35 rue Sylviane Humbert-Bajout
- ◆ Mme RODRIGUEZ Nathalie et Mr. DROMET Franck : 10 rue de la Tour
- ◆ Mme MABILLE Marika et Mr. MOLLE Romuald : 9 Petite rue de Belle Charme

### Vœux du Conseil municipal

2016 se profile à l'horizon et même si la conjoncture actuelle est morose, le Maire et le Conseil Municipal vous adressent, à chacun et chacune, leurs meilleurs vœux.

Que cette nouvelle année vous apporte santé et joie malgré les aléas de la vie.

Nous serons heureux d'accueillir nos aînés le samedi 23 janvier 2016 à la salle des fêtes pour le traditionnel repas.

Vous recevrez des invitations en temps voulu et nous vous demanderons de bien vouloir les retourner dans les délais impartis !

Merci d'avance



#### Droit de réponse

Toute personne a la possibilité de donner son opinion ou de réagir à un article de ce journal. Les courriers devront parvenir au secrétariat de mairie, avant le 1<sup>er</sup> mai, pour la publication du mois de juin et avant le 1<sup>er</sup> novembre pour la publication de décembre.

#### Le journal « SAINT SEINE INFOS »

est rédigé par les membres de la commission communication. La commission élabore la liste des grands titres ; définit le thème de l'édition ; répartit la rédaction initiale des différents articles entre ses membres... relit ; restructure ; corrige par un travail en commun avec le conseil, l'ensemble du contenu du journal. Ce travail s'étale sur cinq mois.

Les membres de la commission :

Louis GENTILHOMME  
Christian CHARLOT  
Noëlle FAIVRE  
Séverine LÉONARD